



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE  
DE DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations  
**du conseil d'administration**

-----  
Séance du 6 décembre 2022  
-----

**Président de séance :** Monsieur Charles Ange GINESY

**Présents :**

Titulaires : Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Charles Ange GINESY, Madame Caroline MIGLIORE, Monsieur Michel ROSSI, Madame Anne SATTONNET , Monsieur Jean THAON, Monsieur Auguste VEROLA.

Suppléants : Monsieur Jean-Jacques CARLIN, Monsieur Didier CARRETERO, Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Madame Céline DUQUESNE, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Madame Vanessa LELLOUCHE, Madame Michèle OLIVIER,

Procurations : Monsieur Philippe PRADAL à Monsieur Anthony BORRE.

**RAPPORT N° 22-38 - Acquisition de biens cédés pour un euro symbolique par la ville de Saint-Laurent-Du-Var**

Conformément à la convention du 3 septembre 2021 prise sur le fondement de la décision municipale du 26 juillet 2021, la mairie de Saint-Laurent-du-Var a adopté les modalités de cession des biens communaux listés en annexe pour permettre au service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes de les intégrer à son actif.

Le montant de cette cession de gré à gré a été fixé à 1€ (un euro) symbolique.

La ville de Saint-Laurent-du-Var ayant indiqué avoir totalement amorti l'ensemble des biens à la date de cette cession, l'opération comptable correspondante se traduit par :

- l'intégration de ces biens dans l'inventaire de l'établissement ;
- l'affectation d'un numéro d'inventaire ;
- une opération réelle d'1 euro au titre du compte 2188 (immobilisations corporelles).

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :**

- d'autoriser la cession, à l'euro symbolique, des biens cédés au service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes par la commune de Saint-Laurent-du-Var afin qu'ils soient intégrés dans son actif.

*Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes*



*Charles Ange GINASY*